



Passeport Ambulatoire

Unité de Chirurgie Ambulatoire

Pôle des Spécialités Médico-Chirurgicales

Service ORL et Chirurgie Cervico-Faciale

Hôpital Claude Huriez – 2^{ème} étage Aile Ouest



L'unité de Chirurgie Ambulatoire vous accueille
de 7h00 à 19 h00 du lundi au vendredi

Pour enregistrer votre admission, présentez-vous à l'accueil du
2^{ème} étage de l'Aile Ouest (escaliers ou ascenseurs n° 23 et 24)

Pour joindre l'**infirmière** de programmation :

03 20 44 56 55

Pour joindre l'**hôtesse** d'hospitalisation :

03 20 44 53 98

Pour joindre le **personnel de soins** :

03 20 44 46 37

**Votre intervention est prévue dans le cadre
d'une hospitalisation "ambulatoire" avec entrée et sortie le même jour.**

Nous veillons à une organisation optimale pour limiter les temps d'attente.
Néanmoins, **nous prenons le temps nécessaire avec chacun** ce qui ne nous permet pas de prévoir avec précision votre horaire d'intervention et de sortie.

Deux jours avant votre intervention, une infirmière vous contactera afin de vous rappeler les consignes à respecter et vous donner des informations complémentaires.

La veille de l'intervention

Le soir, prenez un repas léger sans alcool.

Prenez vos médicaments comme d'habitude, sauf indication contraire donnée lors de la consultation d'anesthésie.

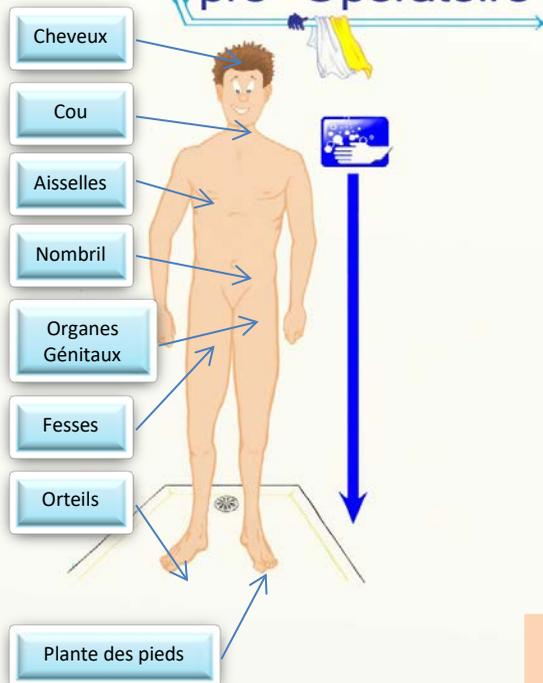
Vous ne devez en aucun cas fumer (tabac ou cigarette électronique) **ni manger après minuit.**

**N'apportez ni
objet de valeur,
ni argent**

La douche

La veille et le matin même de l'intervention, avec un savon doux, telle que ci-dessous.

La Douche pré-Opératoire



Technique de douche

- Mouiller la totalité du corps, cheveux compris
- Savonner le corps de haut en bas en faisant mousser généreusement
- Insister sur certaines zones comme les cheveux, les aisselles, les pieds
- Terminer par les organes génitaux et les fesses
- Rincer du haut vers le bas en ayant soin d'éliminer toute la mousse

Après la douche

- Sécher avec une serviette propre
- Ne pas appliquer de déodorant, de crème corporelle, de parfum, **ni de maquillage**
- Revêtir une tenue propre
- **Enlever tout vernis à ongle**



Réaliser un brossage des dents

Pour votre santé, il est important de respecter ces règles d'hygiène



Pensez à vous munir des documents suivants :

- > Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité,
- > Carte vitale, Carte Mutuelle ou CMU,
- > Formulaire «**Désignation de la personne de confiance**» complété et signé,
- > Formulaire de «**Consentement patient – Ambulatoire**» complété et signé,
- > Autorisation d'opérer **signée par les 2 parents** pour les enfants mineurs, ou du représentant légal,
- > **Les examens radiologiques en votre possession.**



Le patient debout au bloc !

Votre transfert vers le bloc pouvant se faire à pied, pensez à venir avec des chaussures légères ou des pantoufles

Si vous portez des lunettes, n'oubliez pas votre étui pour les protéger



Le jour de l'intervention

Le matin, **uniquement au réveil**, vous pouvez prendre **un verre d'eau, de café ou thé sucré**, sans lait, **ou un verre de jus de pomme ou de raisin.**

Sur les **recommandations du médecin anesthésiste** vu lors de la consultation d'anesthésie, **vous devez prendre certains de vos médicaments habituels** avec une gorgée d'eau

Après l'intervention

Quand puis-je manger ?

Une collation vous sera servie sur prescription médicale dès que vous serez en mesure de vous réalimenter.

Quand puis-je sortir ?

Le jour-même, après l'autorisation du corps médical.

Comment dois-je quitter l'hôpital ?

Vous ne devez ni conduire de véhicule, ni prendre seul(e) les transports en commun.

Pour la sortie, vous devez impérativement être accompagné(e) par un adulte, et pour les enfants mineurs par l'un des 2 parents.

Pour la nuit qui suit l'intervention, vous devez être accompagné par une personne majeure. Vous devez être joignable par téléphone (fixe ou mobile).

Votre sortie de l'unité de chirurgie ambulatoire

Au moment de votre sortie, l'infirmière vous remettra :

- > la lettre pour le médecin traitant,
- > le compte rendu opératoire,
- > l'ordonnance des soins postopératoires,

- > l'autorisation de sortie signée par les médecins,
- > votre rendez-vous de consultation postopératoire.

A votre domicile

Respectez les recommandations données par le médecin.

Si vous avez besoin de conseils, vous pouvez téléphoner à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire (pendant les horaires d'ouverture) ou à votre médecin traitant.

En cas de complications, vous pouvez appeler le service de garde dont le numéro est inscrit au verso de l'autorisation de sortie.

Le lendemain de votre hospitalisation, une infirmière du service vous contactera afin d'évaluer avec vous votre état de santé et pour répondre à vos questions.



1 - Station Métro CHU / Oscar Lambret - 5 - Hôpital Claude Huriez
10 - Centre de soins dentaires - 16 - Faculté de Médecine Pôle Formation
18 - Centre Oscar Lambret - 19 - Espace administratif, Trésor Public

Plus d'information sur les transports en commun : www.chru-lille.fr/plans/huriez.pdf

Toute l'équipe est à votre entière disposition pour vous donner tout complément d'information.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.